



APPEL À CANDIDATURES POUR LE POSTE DE : **MÉDECIN EN CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE ET TRAUMATOLOGIE** Référence 21-2026

Deux cultures sanitaires et un projet européen : un seul hôpital

 Le Groupement Européen de Coopération Territoriale – Hôpital de Cerdagne (GECT-HC) est le premier hôpital binational d'Europe, un projet pionnier qui intègre les modèles de soins catalan et français afin d'apporter une réponse commune aux besoins de santé de la population de la Cerdagne et du Capcir.

 Situé dans un environnement privilégié en montagne, caractérisé par une pratique sportive importante tout au long de l'année et une population particulièrement attachée aux sports d'hiver et de pleine nature, l'Hôpital de Cerdagne offre un contexte clinique particulièrement intéressant pour exercer la chirurgie orthopédique et la traumatologie, ainsi qu'une excellente qualité de vie pour les professionnels.

 L'institution fonde son activité sur des valeurs telles que l'équité de traitement, le travail en équipe, ainsi que la reconnaissance et le respect des personnes qui la composent, avec pour objectif d'offrir à la population de référence des soins de santé spécialisés de qualité. Le tout dans un esprit de service et d'utilité publique.

 Si vous êtes médecin spécialiste en chirurgie orthopédique et traumatologie et souhaitez rejoindre ce projet, n'hésitez pas à nous soumettre votre candidature afin de participer au processus de sélection et d'évaluer ensemble votre intégration au sein de notre institution

Pourquoi rejoindre l'équipe de l'Hôpital de Cerdagne ?

Pour son modèle organisationnel fondé sur des valeurs telles que le respect de la personne, l'équité de traitement ainsi que le travail en équipe et pluridisciplinaire. Le travail dans un environnement multiculturel et européen y est envisagé comme une source d'enrichissement personnel, au service de la dynamique de l'organisation et de la qualité des prestations proposées.

Pour plus d'informations sur le poste et le GECT-HC, vous pouvez consulter la DLT ainsi que le site [web](#) de l'établissement.

Que proposons-nous ?

- Un poste à temps plein de médecin au sein du service de chirurgie orthopédique et traumatologie.
- Une organisation du temps de travail ordinaire du lundi au vendredi, adaptable, et de journée continue, selon accord.
- Possibilité de prise de poste immédiate, à définir lors de l'entretien.
- Contrat à durée indéterminée pour les candidats externes.
- Conditions de travail du secteur sanitaire (convention collective SISCAT), avec prise en compte du parcours professionnel et de l'évolution de carrière.



MISSIONS ET PROFIL

Missions

- Assurer les activités de soins (cliniques et techniques) avec compétence et qualité, sur la base des données scientifiques actualisées.
- Connaître et respecter le cadre réglementaire applicable aux soins de santé (protocoles, recommandations et documentation clinique).
- Encadrer et superviser l'apprentissage des étudiants en formation initiale et des médecins internes en formation (MIR) lors de leurs stages au sein des unités d'enseignement.
- Promouvoir, assurer et évaluer, le cas échéant, les activités d'enseignement en formation initiale.
- Connaître et interpréter les indicateurs de gestion clinique du service et mettre en place, le cas échéant, les mesures correctives et d'amélioration nécessaires.
- Maintenir à jour les connaissances nécessaires à la pratique clinique courante dans le cadre de la formation continue.
- Développer des activités scientifiques et de recherche.
- Favoriser le rayonnement interne et externe du service.

Profil

1. CONDITIONS REQUISES POUR POSTULER

- Être ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ou disposer d'une autorisation de travail et de séjour en Espagne.
- Être titulaire d'un diplôme de médecine et chirurgie.
- Être titulaire d'une spécialisation en chirurgie orthopédique et traumatologie.

Les deux diplômes doivent avoir été obtenus en Espagne, le second par la voie du système MIR, ou être reconnus conformément à la réglementation européenne applicable ou, dans les cas non couverts par cette réglementation, avoir fait l'objet de la procédure officielle d'homologation correspondante.

2. SERONT APPRÉCIÉES

- Formation spécifique en arthroplastie.
- Formation au diagnostic et au traitement des fractures et en traumatologie ostéoarticulaire.

3. COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

- Intégrité
- Capacité à résoudre les problèmes
- Sens des responsabilités dans le travail et envers les collègues
- Capacité à travailler en équipe et polyvalence
- Autonomie
- Esprit d'initiative
- Respect du secret professionnel
- Ponctualité lors des changements d'équipe
- Capacité d'innovation et d'amélioration continue

PROCESSUS DE SÉLECTION

Dates et délais

- Publication de l'appel à candidatures : 15 septembre 2026
- Date limite de dépôt des candidatures : 18 octobre 2026 inclus



- Entretiens : 23 octobre 2026
- Décision : 30 octobre 2026

Guide pour l'évaluation des candidatures

Il est recommandé d'adapter le curriculum vitae aux exigences de l'appel à candidatures, en indiquant explicitement les fonctions exercées, les compétences, l'expérience professionnelle et la formation en lien avec les critères faisant l'objet de l'évaluation. Les éléments qui ne figureraient pas dans le CV ne pourront pas être pris en compte lors du processus d'évaluation des candidatures.

- Les critères décrits au point 1 du profil sont éliminatoires.
- Les candidats admis seront évalués au regard de leurs compétences linguistiques, de leur formation et de leur expérience dans l'un des deux systèmes de santé publics (catalan ou français), ainsi que de leur savoir-faire et de leur savoir-être lors de l'entretien.

IDIOMES (2)			FORMACIÓ (4)					EXPERIÈNCIA EN EL LLOC DE TREBALL (2)	EXPERIÈNCIA A SECTOR SANITARI (2)	VALORACIÓ PROPOSTA MODEL GESTIÓ PER AL SERVEI (2)	ENTREVISTA PERSONAL (3)	SUMATORI
Català / Castellà	Francès	TOTAL Idiomes										
0,25	0,25	Compris / Comprès	Formation requise DLT / Formació Requerida a la DLT (1)	Cours ou formation postuniversitaire en gestion clinique / Curs o postgrau en gestió clínica (1)	Formation en leadership, gestion d'équipe / Formació en lideratge, gestió d'equips (1)	Formation en Cybersécurité / Formació en Ciberseguretat (1)	TOTAL Formació (4)	Total	Total	Total	Total	(15)
0,5	0,5	Parlé basique / Parlat bàsic						0>2 ans --> 0,5	0>2 ans --> 0,5			
0,75	0,75	Parlé / Parlat						2>5 ans --> 1	2>5 ans --> 1			
1	1	Parlé et écrit / Parlat i Escrit						5>10 ans --> 1,5	5>10 ans --> 1,5			
								>10 ans --> 2	>10 ans --> 2			

* Langue 1 : une des trois langues officielles choisie par le/la candidat(e) sera évaluée (catalan, espagnol ou français).

** Langue 2 : si le/la candidat(e) choisit le français comme langue maternelle, le catalan ou l'espagnol sera évalué. Si le catalan ou l'espagnol est choisi comme langue maternelle, le français sera obligatoirement évalué.

*** Langue 3 : le catalan ou l'espagnol qui n'aura pas été évalué en tant que langue 1 ou langue 2 sera évalué.

Comment postuler :

Envoyez votre candidature par courrier électronique à cv@hcerdanya.eu :

Objet : NOM_Prénom-Candidature 21-2026

Documents à joindre au format PDF : [CV + lettre de motivation + document officiel d'identité.]

Principes directeurs du processus de sélection :

Les processus de sélection de l'Hôpital de Cerdagne sont régis par les principes d'égalité, de mérite, de capacité et de publicité applicables à l'accès à l'emploi public, sur la base de critères objectifs et dans le respect d'un engagement ferme en faveur de l'égalité des chances entre les personnes.

Le fait de ne pas avoir été retenu(e) dans le cadre du présent processus de sélection ou d'un autre processus de sélection ne fait pas obstacle à la participation du/de la candidat(e) à de futurs processus de recrutement.



HOSPITAL DE Cerdanya / HÔPITAL DE CERDAGNE
AECT - Agrupació Europea de Cooperació Territorial GECT - Groupement Européen de Coopération Territoriale

À l'issue du processus de sélection, le poste sera attribué au/à la candidat(e) ayant obtenu le meilleur score, sous réserve d'avoir atteint les seuils minimaux de points fixés pour chacun des critères de la grille d'évaluation. La personne retenue devra accepter expressément la proposition.